



CCI CHARENTE  
FORMATION

## LES ESSENTIELS DU DROIT DU TRAVAIL POUR LA FONCTION RH

**2 jours (14 heures)**

L'Isle-d'Espagnac

**9 et 10 mars 2026**

**26, 27 octobre 2026**

**Prix net participant  
900 €**

### DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 3 jours avant en fonction du nombre de participants

### MODALITÉS D'ACCÈS :

Sur entretien préalable et validation du besoin avec un conseiller puis un bulletin d'inscription dûment complété

### PUBLIC VISÉ

- Responsable de service
- Assistant(e) administration du personnel- Collaborateur du service du personnel
- Manager

### PRÉREQUIS

Aucun

### MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance d'apports théoriques et jurisprudentiels, et de cas pratiques.  
Echanges de pratiques  
Entraînements par mises en situation  
Conseils issus de retour d'expérience

## OBJECTIFS

### OBJECTIFS ET APTITUDES

- Gérer la conclusion et la modification d'un contrat de travail
- Appréhender les différentes règles en matière de durée du travail.
- Maîtriser les procédures de licenciement.

## PROGRAMME ET COMPÉTENCES

### PRÉAMBULE SUR LES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES RÉCENTES.

### GÉNÉRALITÉS SUR LES RÈGLES APPLICABLES A LA CONCLUSION DU CONTRAT:

- Les nouvelles obligations de l'employeur.
- Les clauses facultatives et leurs règles spécifiques.
- CDD et Temps partiel : Les règles liées à leur conclusion et à leur reconduction.

### Cas pratiques : Assurer le renouvellement d'un CDD en intégrant les risques & rédiger une clause facultative

### LES RÈGLES DE LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Intégrer la notion d'immutabilité du contrat de travail.
- Appréhender les récentes distinctions jurisprudentielles et les règles à respecter.

### Cas pratique : Rédiger un avenant au contrat.

### LES DURÉES DU TRAVAIL ET LA SUSPENSION DU CONTRAT.

- Les notions de temps effectif de travail.
- La gestion des temps partiels.
- Le régime des heures supplémentaires et complémentaires.
- Les CP à la suite des dernières jurisprudences.
- L'inaptitude du salarié à la suite des dernières jurisprudences.

### Atelier : Gérer l'inaptitude d'un salarié après avis du MT.

### LE POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR.

- La qualification de la faute ou de l'agissement fautif.
- L'exercice du pouvoir disciplinaire.
- Les règles liées à la gradation des sanctions

## INFORMATIONS

Restaurant et hébergement  
paiement sur place (CB, chèque,  
espèces)

## NOS INDICATEURS :

[indicateurs-FC-qualiopi-123-2024-avec-2023.pdf\(ccicharente-formation.fr\)](#)

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR



### NOS INDICATEURS



## SITE DE FORMATION HANDI-ACCUEILLANT

## LA SECURISATION DES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les ruptures du contrat et leurs spécificités : ruptures du fait du salarié, du fait de l'employeur ou autonomes.
- Les ruptures amiable et transactionnelle.
- La rupture pour motif personnel avec faute du salarié.
- Généralités sur le cadre juridique des licenciements économiques.

**Atelier : Mener un entretien préalable au licenciement.**

**Atelier : Rédiger une lettre de précisions des motifs à la suite d'une notification de licenciement.**

## MODALITES D'EVALUATION

Contrôle des acquis par le formateur en fin de session

## CONTACTEZ NOTRE EQUIPE



05 45 90 13 13



formation-continue@ccicharente-formation.fr